

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), a défini de nouvelles règles applicables à partir du 1er Avril 2014, relatives à l'identification des abonnés mobiles. Ces règles communiquées aux trois opérateurs de télécommunications (Maroc Telecom, Medi Telecom et Wana Corporate), visent la mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

- [Lire le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

Source URL:

<https://www.anrt.ma/lagence/actualites/identification-des-abonnes-mobiles-les-nouvelles-mesures>